

Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 29 SEPTEMBRE 1959

VOLUME XLII — NUMÉRO 4

POURQUOI ILS PARTENT...

Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un ancien professeur de carrière, Me Jean-Guy Cardinal, qui a bien voulu nous faire certaines confidences.

Me Cardinal fut professeur de droit civil depuis 1953. Ce n'est que tout récemment qu'il quitta sa fonction pour devenir secrétaire général du Trust Général du Canada. Estimé de tous pour sa science et la clarté de son enseignement, Me Cardinal est docteur en droit et diplômé en Business Administration. Son départ fut donc regretté de tous.

Quand on lui demanda des raisons de son départ, il nous expliqua à peu près ceci: "Comme tous les professeurs de l'Université qui s'en vont, ce n'est pas pour une question de salaire que je suis parti, ou du moins, ce n'en est qu'un aspect secondaire. Sans doute, les salaires accordés aux professeurs de l'Université sont insuffisants, quoiqu'ils ne soient pas de crève-faim; ils sont incomparablement plus bas que ceux du professionnel moyen. Toutefois, un professeur est toujours satisfait du simple espoir d'une amélioration. La principale raison de mon départ, c'est proba-

blement la situation faite aux professeurs: depuis 1947 les cadres de la faculté de droit ont grandi de façon considérable: de 200, le nombre d'élèves est passé à près de 400 l'an dernier. De plus, la plupart des cours sont maintenant donnés par des professeurs de carrière, ce qui entre parenthèses est une bonne chose; l'an dernier un système de séminar a été institué qui réclame des professeurs un surcroît d'heures de travail purement magistral. Mais si les cadres réels de la faculté se sont considérablement agrandis, les cadres officiels en sont demeurés, à peu de chose près, les mêmes. C'est ainsi que l'on pouvait constater l'an dernier encore la présence au Conseil de la faculté d'un très petit nombre des professeurs de carrière, et un très grand nombre de professeurs qui gardaient encore le simple titre d'assistants-professeurs. J'ai constaté que cette année un très grand progrès a été fait: les salaires ont été très sensiblement améliorés à la faculté, un plus grand nombre de professeurs de carrière ont été admis à siéger au Conseil de la Faculté, le nombre des séminaires a été diminué. Mais si l'on con-

sidère les départs survenus l'an dernier, il appert que tous les professeurs demeureront encore trop occupés."

"Sans doute, les raisons de mon départ sont multiples, il ne faudrait pas considérer que ces deux facteurs. Ainsi, quand j'ai accepté l'offre que m'a faite M. Faribault, c'était la quatrième qui m'était faite. Je l'ai acceptée parce qu'elle m'offrait l'opportunité de me rapprocher du domaine économique canadien-français qui m'a toujours vivement intéressé tout en me laissant le temps de poursuivre mon enseignement à temps partiel, et me laissant le loisir de continuer des recherches en matière juridique et de demeurer l'un des rédacteurs de la Revue du Notariat. A ce point de vue, il est intéressant de remarquer que l'entreprise pour laquelle je travaille est beaucoup plus large et plus compréhensive que ne l'est l'Université. Je tiens cependant à souligner l'importance de l'amélioration constante qui s'est produite à la faculté de Droit. Elle est due à la collaboration qui a pu s'établir entre la faculté et l'administration de l'Université. Elle est énorme et il ne faudrait pas la minimiser."

Si l'on examine la substance des propos de M. Cardinal, on peut en tirer trois conclusions: premièrement, que la vie universitaire est dans une période de grand développement; deuxièmement, qu'on ne reconnaît pas à nos professeurs un statut adéquat; et, troisièmement, que si ce statut n'est pas amélioré dans un avenir très prochain, la majorité des jeunes professeurs de carrière nous quitteront. En quoi le statut du professeur n'est-il pas reconnu? Si l'on se reporte aux propos de M. le professeur Boulanger, on pourra constater qu'en France et dans tous les pays européens les professeurs ont, en plus d'exercer leurs fonctions purement magistrales, le temps et le loisir de poursuivre des recherches et de se livrer à des activités d'ordre purement scientifique, complément, jugent-ils, essentiel de leur office. Là comme ici, les professeurs sont insuffisamment rétribués, mais ils ont sur les nôtres l'avantage de pouvoir se livrer à des recherches qu'ils sentent utiles, n'étant pas débordés par leur seule fonction magistrale.

Ces conclusions nous démontrent que des réformes s'imposent de façon à replacer nos professeurs dans la situation qui leur convient.

Michel Latraverse



Surprises par notre photographe, quelques initiées de Techno cachent leur honte d'être nouvelles!

Étudiant du Guatemala boursier de l'U. de M.

On nous annonce une très heureuse initiative: l'Institut de Médecine et de Chirurgie Expérimentale de l'Université de Montréal vient d'instituer une bourse d'études post-scolaires de \$2,400, destinée à un jeune médecin guatémaltèque. Cette nouvelle est d'autant plus heureuse et marque une initiative d'autant plus surprenante que le montant de cette bourse doit être prélevé à même les fonds accordés aux recherches de l'Institut, fonds, chacun le sait, déjà trop limités.

Cette bourse fait suite à l'invitation qu'avait reçu le Dr Selye de se rendre au Guatemala. Dans notre numéro du 17 septembre, nous exprimions la crainte que les échanges de l'U. de M. avec l'Université de Guatemala, de même qu'avec toutes les autres universités, ne se réduisent qu'à

de rares échanges de professeurs, étant donné la pénurie de nos moyens financiers. L'initiative du Dr Selye nous permet d'espérer. Sans doute, tous les hommes n'ont pas la jeunesse d'esprit du Dr Selye, et il est à peu près certain que son initiative ne déclenchera pas l'institution d'une multitude de bourses. L'idéal et la réalité universitaires coïncident rarement. Cependant, un premier grand pas est fait. Le problème financier demeure, dans toute son ampleur; il est par ailleurs certain que c'est par des gestes de ce genre, des initiatives de cet ordre, qu'il a le plus de chances de se régler.

Nous souhaitons que cette initiative soit suivie de bien d'autres: notre Université devrait favoriser ces échanges interuniversitaires, nous en avons grand besoin.

BILLET DU MARDI

Le miracle

Sarto a perdu son chèque... Sarto va mourir de faim, Sarto a peur! Et Maurice qui n'est plus là.

Sarto a décidé de faire un pèlerinage sur la tombe du chef.

Chemin faisant, Sarto s'endort; il rêve aux beaux moments d'une carrière longue mais longue (pour les citoyens de sa ville). Le jour où il a aboyé gentiment avec un petit toutou à côté du Livre d'Or, le beau bébé (Lolo) qu'il n'avait pas osé siffler, la rose qu'il avait donnée un soir de gloire à la T.V. à Michelle Tisseyre.

Près du monument, Sarto reconnu une figure familière; un noble vieillard aux cheveux blancs et au menton pointu Jos.-Marie Savignac ou le banqueroutier. Le

vieillard pleure, Sarto s'inquiète. S'agit-il d'une nouvelle banqueroute? Peut-être Jos.-Marie pleure-t-il sur les malheurs de l'Homme. Sarto s'informe. Pauvre Jos.-Marie, lui aussi, il a perdu son chèque.

Un sourire éclaire soudain les traits sans complications du premier magistrat: il a compris LE MIRACLE. C'est un coup de la L.A.C. il a le chèque de Jos.-Marie qui a le sien.

CONCLUSION: Jos.-Marie et Sarto n'ont pas démissionné.

N.B. Je vous parlerai la semaine prochaine d'une grande ambition de Sarto; des funérailles civiques lui aussi.

Eusèbe



TAIS-TOI, TOÉ...

RÉTRACTATION

Je signalais dans le "Quartier Latin" du vingt-deux septembre dernier un article intitulé "Adieu veau, vache, cochon...". De divers milieux, nombre de commentaires me sont parvenus, principalement pour condamner le style employé pour émettre des opinions au sujet du Bureau des Gouverneurs.

J'ai longuement réfléchi. J'en suis arrivé à deux conclusions. En premier lieu, je reconnais que ce style caricatural n'était pas nécessaire à la thèse préconisée et qu'il en a faussé le sens général. Une caricature pêche toujours par l'excès, l'âpreté ou l'acidité. Elle frise souvent l'injustice. En second lieu, me rendant compte qu'en certains milieux la caricature n'a pas été prise comme telle et n'a pas été jugée, soit de bon goût soit de mauvais goût, mais plutôt comme une charge injuste et malicieuse, je dois reconnaître avoir commis une injustice en minimisant des personnes qui s'employaient à des fonctions supérieures.

Serait-il nécessaire d'ajouter que cet excès de langage de ma part ne fut pas inspiré par la haine, la malice ou l'instinct maléfique mais qu'il ne fut en somme que le résultat d'une exaspération que j'ai eu tort de ne pas contenir.

Bruno Meloche

QUELQUES QUESTIONS INDISCRÈTES

M. Boulanger, professeur à la faculté de Droit de Paris et collaborateur de M. Ripert dans la rédaction de leur Traité de Droit Civil, est de passage parmi nous, invité de l'Institut Scientifique Franco-Canadien. Le but de son voyage est de donner des conférences publiques à Montréal et à Québec sur divers sujets du droit privé français. M. Boulanger a bien voulu consentir à nous accorder ce petit entretien pour le profit des lecteurs du "Quartier Latin".

Q. — Pourriez-vous d'abord nous parler de la façon selon laquelle le droit est enseigné à la faculté de Droit de Paris.

R. — Une réforme de la faculté s'effectue actuellement dont le but principal est de ne pas confiner les étudiants à l'étude des disciplines strictement légales, mais de leur donner plutôt la formation générale du droit. Les enseignements portent donc sur les droits tant privé que public, sur l'économique et surtout ces sujets sont présentés dans le contexte historique, chose essentielle à une formation juridique. D'abord, l'étudiant reçoit deux ans d'études fondamentales; arrivé en troisième année, il a le choix entre diverses options. Est à remarquer la séduction certaine exercée par les sciences économiques.

Q. — Etes-vous de l'opinion émise par M. Ripert dans "Les forces créatrices du droit" en ce qui concerne la rigidité des sources du droit?

R. — Sans doute chaque droit a son propre système de concepts: la différence profonde des droits se constate non pas aux conclusions pratiques auxquelles ils arrivent, mais au maniement des concepts. Mais en définitive, l'homme change assez peu; les formes d'activité conditionnées par les développements pratiques de la science exigent sans doute des solutions rapides et spéciales au contexte économique où se meut chacun des droits; mais quand même le droit demeure essentiellement une tradition. Ainsi, à la révolution, le droit romain fut aboli en France; quand il s'est agi de donner un statut civil à la France, on promulgua le code civil, qui est une consécration de la tradition juridique française, réorganisée dans le contexte économique et social nouveau.

Q. — Constatez-vous une certaine socialisation du droit en France?

R. — Dans certains secteurs de la vie sociale, la liberté contractuelle n'est plus qu'un mot, sans doute. Mais la socialisation se fait davantage au stade revenu, et se constate surtout dans l'inquiétante organisation d'une bureaucratie géante.

Q. — Et l'étudiant français, quel est son mode général de vie?

R. — Il m'est assez difficile de vous répondre, mes contacts avec eux étant trop purement professoraux. Seulement un fait est à retenir: les étudiants sont très soucieux de fixer leur destin, de s'orienter. Dans les conditions économiques actuelles, le problème de l'orientation est difficile. Nous vivons sous l'empire de données internationales difficiles; après les deux guerres déjà subies, les jeunes sentent la menace qui pèse sur eux. En comparant le climat politique

sous lequel j'ai fait mes études à celui d'aujourd'hui, je constate hélas que les étudiants d'aujourd'hui n'ont pas l'avantage.

Q. — Permettez-nous maintenant de vous demander de nous parler des conditions matérielles dans lesquelles vivent les professeurs français.

R. — Le professeur de droit à la faculté où j'ai l'honneur d'enseigner, a, je l'ai constaté, le temps de participer à de nombreuses publications, de poursuivre sans cesse des recherches, tout en s'acquittant de sa fonction professorale. Et cette production scientifique est de grande valeur. Pour vous parler des conditions plus basement matérielles qui nous sont faites, laissez-moi d'abord vous rappeler que l'enseignement est socialisé en France et que l'Etat est le plus froid des êtres froids. La compensation à cet état de chose, les professeurs la trouvent dans la joie que procure la recherche, le connaître.

Q. — Une dernière question; que pensez-vous de la peine de mort, dont il est tant question actuellement?

R. — Je ne suis pas pénaliste, mais j'essaierai quand même de vous donner mon opinion. Il est un fait partout constaté, c'est que la peine de mort est difficilement acceptée. Par ailleurs, les gens plus âgés attachent une grande importance à l'exemplarité de la peine. Ainsi, certains meurtres atroces me font perdre l'illusion d'un rachat humain possible. Je ne peux donc pas dire que je suis pour l'abolition de la peine de mort, mais pour son application circonspecte, i.e. faite sans que le moindre doute demeure sur la possibilité d'une erreur judiciaire. Le travail forcé à perpétuité ayant presque totalement disparu par suite des remises de peine pour bonne conduite, la différence entre la peine de mort et cette condition pénale nouvelle est par trop grande. Une révision du régime pénal s'imposerait donc pour qu'un équilibre soit enfin trouvé.

Nous: Sur ce, permettez-nous de vous remercier de votre amabilité.

Propos recueillis par

Georges Laurin

et

Michel Latraverse

LA COUCHE AUX FESSES!

Nous sommes au matin de ce vendredi, le 18 septembre; l'aube vient tout juste de poindre à l'horizon: c'est l'heure fatidique de mon premier cours de Droit.

Je m'élançais avec allégresse dans un escalier à flanc de montagne dont je vois à peine la fin, mais qui, grâce à l'ardeur de mes jeunes années et de mon excellente santé, ne me semble pas au dessus de mes forces... Illusions! Tout juste rendu au quart, mon souffle se raccourcit, mon pas s'appesantit, mon teint passe lentement du pourpre au bleu-marin, au jaune safran, pour enfin reprendre sa couleur naturelle de vert-pomme. N'écoulant cependant que mon courage, me sentant des ardeurs chevaleresques, je finis enfin par me hisser sur ce véritable Acropole...

Ah!, vision délicieuse et tant convoitée! Je l'aperçois maintenant tout entier, ce majestueux édifice, ce temple du savoir, cette masse gigantesque de briques jaunâtres au pied de laquelle s'étendent de si vastes et de si nombreux terrains de stationnement et, pour ceux qui aiment la campagne comme moi, un beau petit rond de gazon vert tendre!

Je remarque cependant, avec un peu d'appréhension, que l'une de ces élégantes ailes semble totalement déserte; j'en conclus qu'elle doit être hantée et sans plus m'en soucier, me dirige vers la partie habitée. Comme je m'en vais en Droit (pour faire de l'argent) je m'empresse d'entrer par la porte au-dessus de laquelle est inscrit: "Faculté des sciences".

Après avoir consulté deux ou trois plans, parcouru d'immenses corridors, rencontré quelques murs et quelques poutchinettes (ça fait toujours plaisir), je me suis retrouvé en Médecine (ce qui était d'ailleurs dans l'ordre des choses, puisqu'ils exercent un monopole complet sur la grande majorité des locaux).

C'est alors que je rencontrais celui que je reconnus immédiatement comme mon sauveur; il avait l'air vaguement désabusé, les cheveux broussailleux, la barbe de quelques jours, les yeux vitreux de celui qui a cru bon ne pas prendre de repos avant le début des cours, et par surcroît, signe évident entre tous, il n'avait pas de cravate: c'était là le carabin-type, celui qui, à coup sûr, me dirigerait avec la sûreté de l'expérience. "Pardon, vieux, pour aller en Droit?" lui dis-je avec déférence. Son regard, lourd de signification, s'abaissa lentement jusqu'à moi! On pourrait y lire (pour qui est psychologue comme moi) le sarcasme et le dédain qui se mêlaient étrangement à un embarras profond. "Je l'sais t-y?": fut sa brève et tranchante réponse! J'en fus donc quitte pour reconsulter un plan, et arriver, après moult autres vicissitudes, dix bonnes minutes en retard.

La salle dans laquelle nous avions pris place me paraissait, au premier coup d'oeil, fort restreinte. Cependant, en relevant un peu la tête pour respirer, nous réussissions à retirer l'oxygène nécessaire à notre subsistance. Les cours eux-mêmes, mis à part les crampes digitales et ma calligraphie qui s'obscurcissait sans cesse, me parurent des plus instructifs et tout remplis d'une science riche en promesses surtout pour moi.

Jacques Sylvestre, Droit I.

LE QUARTIER LATIN

journal hebdomadaire de

l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Presse Universitaire Canadienne

Directeur: Pierre MARTIN.

Comité éditorial: Bruno MELOCHE, De Montigny MARCHAND,

Normand LACHARITÉ, Pierre LAMBERT.

Chargés d'édition: Nicole VAILLANCOURT et Georges LAURIN.

Chef des nouvelles: Jacques GUAY.

Pages artistiques: Michel BRULÉ.

Reportages spéciaux: Denyse ROBERGE.

Rédacteurs: Pierre VENNAT, Pierre BISSONNETTE, Jacques FORTIN, Francine DUFRESNE, Jean-Claude GERMAIN, Gérald MARTIN, Robert BURNS, Michel LATRAVERSE, Luc DANSEREAU, Pierre MICHAUD, Sylvie GÉLINAS, Pierre MAHEU.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE — 180 est, rue Ste-Catherine — Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.

AVIS

Tous ceux qui désirent faire autoriser une dépense ou recevoir un octroi de l'Association, doivent présenter au chef du secrétariat de l'Association générale des Étudiants de l'Université de Montréal, une demande écrite dans les 10 jours de la publication de ce numéro du "Quartier Latin" selon l'article 10 des règlements particuliers de l'AGEUM.

Espérer ne suffit pas
...épargner vaut mieux!

Ouvrez un compte d'épargne dès aujourd'hui à
l'une des succursales de la Banque Royale.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

DIMANCHE LE 4 OCTOBRE

LA MONTÉE...

Nous monterons à l'abbaye de St-Benoit, avec toi et pour toi, le dimanche 4 octobre. Je dis avec toi, parce que ta présence est nécessaire, et pour toi parce que tout ce que nous retirerons de cet effort de découverte te reviendra à toi, frère carabin.

C'est la Montée des Etudiants; ce n'est pas un pèlerinage, ce n'est pas une excursion non plus. C'est une réunion d'amis qui essaient d'approfondir un problème qui nous est propre par des moyens qui nous sont propres, par exemple, l'enthousiasme, la franchise et le goût de l'aventure tant spirituelle que physique.

St-Benoit, c'est le repaire de la Joie. Les moines bénédictins nous reçoivent dans leur abbaye, et l'occasion est propice de retrouver le Seigneur qui souvent a disparu derrière tous nos petits problèmes d'étudiants. Les prières liturgiques et la messe apportent un complément à la discussion qui a pour thème, cette année: le sens chrétien de l'amour.

Comment retrouver son frère, l'homme dans la vie quotidienne? Comment transformer sa vie et celle des autres à partir de l'amour? Quels sont nos problèmes vis-à-vis des hommes à aimer? Nous tenterons de découvrir les réponses à ces questions en mettant amicalement nos idées en commun. La Montée, ça sert à découvrir.

Et puis, la Montée c'est vraiment carabin; ça ne coûte pas cher (\$3.25 en autobus, \$1.25 en auto) et ça permet de se faire des amis, si on n'a pas déjà amené sa bande. On priera, mais on chantera aussi; on discutera, mais on criera aussi; le climat de la journée c'est l'enthousiasme. D'ailleurs on "montera" à St-Benoit, qu'il fasse beau ou mauvais, puisque pluie ou beau temps, on est de bonne humeur et prêt à tout.

Le dimanche 4 octobre sera un des premiers beaux dimanches d'automne et, tu verras, la nature est magnifique. Un dîner (dans le genre pique-nique-on-partage-tout) te permettra d'ailleurs d'apprécier à loisir le panorama de ce coin des Cantons de l'Est.

Donc, on t'attend. Amène tes amis et puis surtout, ton amie, ça lui plaira davantage qu'une soirée "collet monté". Demande à ceux qui y sont déjà allés ce qu'ils en pensent.

Parce que tu es carabin, que la Montée est avec toi et pour toi, parce que tu veux vraiment apprendre quelque chose de neuf sur tes frères, les hommes, parce que les moines sont des gens formidables qui t'accueilleront avec un grand sourire, viens à la Montée. On partira à 7 h. 30 du Centre Social et on ne partira pas sans toi!

Raymonde Landry

«LE FILS DE L'HOMME»

J'ai lu avec plaisir et vif intérêt le roman d'Agadjanian "Le Fils de l'Homme" (Nouvelles éditions Debresse). M. Agadjanian en est à son premier roman et je souhaite qu'il en écrive plusieurs autres.

"Le Fils de l'Homme" est un roman assez complexe où, à l'auteur, l'ombre d'un écrivain raconte la vie de son maître à l'aide d'un roman autobiographique de ce dernier (je m'excuse, je n'y peux rien). Je souligne à l'occasion que l'auteur d'un premier roman est toujours tenté de glisser un personnage-écrivain dans son ouvrage. La raison en est bien simple; un jeune auteur, sauf quelques rares exceptions, n'est jamais totalement délivré de son "moi." Généralement, je trouve assez désagréable le narcissisme chez un auteur, mais grâce à une étonnante psychologie, Agadjanian évite l'ennui. La deuxième embûche d'un jeune auteur est le vomissement de ce qu'il a sur le cœur depuis longtemps. Le danger du vomissement intellectuel est d'en venir à la morale. La morale en littérature est une corde raide: très peu d'écrivains sont bons équilibristes. On sent

à certains moments qu'Agadjanian se soulage mais il s'en tire parce qu'il a quelque chose à dire. "C'est avec de bons sentiments qu'on fait de la mauvaise littérature", Agadjanian le sait bien et n'a pas de bons sentiments.

Agadjanian sait raconter. La vie de Gordon Grant (maître de l'ombre) captive l'attention tant l'analyse psychologique y est savoureuse et terriblement juste. L'auteur débute par quelques aperçus de l'enfance de Grant mais ne s'embourbe pas dans les détails d'une vie d'adolescent et ne re-raconte pas les classiques périodes d'une vie à ce stage. On y sent déjà l'insatisfaction, les grands désirs et une légère tendance à l'onirisme. Sa vie d'adulte s'échafaude encore mieux. Les théories compensent pour la non-maturité de la personnalité; à cette époque Grant ne vit que par théories. Théories sur la vie, l'amour, les femmes... Mais bientôt la vie elle-même corrige les théories. La vie, c'est Ruth Foster, jeune femme divorcée. Grant veut la conquérir mais pour la conquérir véritablement il lui faut au préalable se conquérir. Grant, insatisfait de lui-même, se débat dans son univers égocentrique. Il s'apitoie, prend résolutions sur résolutions, les abandonne une à une, soliloque, joue avec ses craintes et ses espoirs. La première partie se termine avec la séparation de Ruth et de Grant. Cette partie, la plus considérable d'ailleurs, est la plus valable et la psychologie d'Agadjanian a atteint son apogée. Dans la seconde partie, Grant s'enfonce dans l'introspection noire et les rêves cauchemardesques. Puis Agadjanian se met à disserter et perd de l'intensité. Grant devient professeur de lycée. L'équilibre de Grant se fait petit à petit dans la dernière partie. Il exerce son métier de professeur avec succès et honnêteté. Mais bientôt écoeuré des intrigues basses à l'inté-

rieur du collègue, il finit par démissionner. Le roman se termine alors que Grant en pleine possession de son équilibre dialogue avec son ombre...

"... J'ai découvert une chose inouïe, mon ombre, et c'est celle-ci: Dieu, c'est moi-même. Je t'ai parlé tout à l'heure de celui qui meurt en moi, et de celui qui naît. Celui qui meurt, c'est l'homme ou l'ombre, et Celui qui naît, c'est l'Homme. Etre sauvé, vois-tu, cela est impossible aux ombres, mais tout est possible à l'Homme. Tu me demandes de te garder. Je ne le puis, mon moi. Qui sauve son moi, perd l'Homme en soi. Qui sacrifie son moi, sauve en soi l'Homme. Le sacrifice, par conséquent, n'est pas exceptionnelle offrande. Il est la Loi pour tous. Quiconque refuse le volontaire sacrifice, sera sacrifié par l'existence et malgré lui. C'est ce sacrifice forcé et méconnu que l'homme appelle: Douleur..."

Et il continue plus loin: "Etre digne, être humble, être heureux, être libre, se sacrifier ou servir, tout cela équivaut à s'ouvrir au principe, autrement dit mourir dans ses personnels désirs, afin de ressusciter en Dieu. Ce n'est qu'en mourant dans ce que nous sommes, que nous vivrons toujours dans ce que nous serons. Vit' celui qui exprime et non celui qui existe..."

J'aime bien cette formule qui fait participer la fiction à la réalité, car je crois que c'est ainsi qu'on parvient à saisir encore plus le Réel. Le style d'Agadjanian est personnel et vigoureux. Ses phrases sont denses et bien travaillées. Il est cependant dommage qu'il s'écarte quelques fois de son sujet mais je crois que ce léger défaut se corrigera de lui-même avec l'expérience du métier. Chose certaine: il a quelque chose à dire.

Michel Brulé

DOUBLEZ VOS CHANCES DE SUCCÈS

En plus de poursuivre vos études universitaires, développez vos qualités de chef, acquérez de nouvelles connaissances techniques et bénéficiez d'une aide financière en vous enrôlant sous le régime du Programme d'instruction interarmes pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP). Voici ce que vous offre ce programme:

- cours universitaire aux frais du ministère de la Défense nationale,
- allocation pour le vivre et le couvert, les livres et les instruments,
- solde mensuelle,
- soins médicaux et dentaires gratuits.
- et une carrière dans l'Armée canadienne.

Ainsi, au terme de vos études, vous aurez non seulement la profession de votre choix, mais aussi un brevet d'officier de carrière dans l'Armée canadienne avec tout le prestige et les avantages que cela comporte.

IL RESTE ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES DANS LE CONTINGENT DU ROTP RÉSERVÉ À L'ARMÉE.

Si vous tenez à doubler vos chances de succès, renseignez-vous sur les avantages de ce programme. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à l'officier auxiliaire de l'Armée de votre université.

CAPT. L. E. CLERMONT
3626 rue St-Urbain
VL. 2-8271

F59-20



INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS

Notre devise: aider ceux qui veulent s'aider,
sans les exploiter.

BUT: Réunir tous ceux qui désirent s'amuser intelligemment dans une ambiance agréable.

Une salle, à air climatisé l'été, est à la disposition des membres.

ACTIVITÉS: Lundi et mardi: Cours d'orientation pratique et de personnalité.

Mercredi: Conférences.

Jeudi: Cours de danse gratuits.

Samedi: Soirée de danse.

Dimanche: Soirée récréative — Danse — Chant — Musique.

Grand bal le 16 octobre

Banquet au El Paso le 27 septembre.

3454 St-Denis (près Sherbrooke) — DU. 1-3888

L'A.G.E.U.M. S'EXPORTE

C'est mardi soir dernier, lors du dîner-causerie hebdomadaire du Club Richelieu St-Laurent, que M. Michel Robert, étudiant en droit et directeur des Relex, donnait une conférence sur les problèmes de l'éducation dans la province. Comme l'on sait, les clubs Richelieu dont l'objet est de venir en aide à l'enfance malheureuse, recrutent leurs membres dans tous les milieux, et principalement ceux des industriels et des professionnels. C'était là une occasion rêvée de faire valoir les problèmes majeurs touchant l'éducation, d'autant plus qu'on y a apporté une attention toute particulière.

Le conférencier, présenté par Claude Roy, a d'abord brossé un tableau détaillé du nombre des étudiants qui venaient à l'université vers les années 1930 en rapport avec celui de ceux qui la fréquentent actuellement. "Les temps ont bien changé, a-t-il souligné. Car alors, la population étudiante provenait d'une seule classe, celle des professionnels". S'appuyant sur des statistiques, il démontra que 3.5% seulement des étudiants viennent de parents ouvriers. D'autre part, 24% sont fils de professionnels, et 34% sont fils d'industriels. Ce qui amena le conférencier à parler de réformes. "Tout le monde s'accorde à reconnaître dans l'enseignement obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans une mesure qui va de soi aujourd'hui; mais il n'en était pas ainsi il y a un certain nombre d'années. Ce fait prouve que notre société est en pleine évolution, et que nous devons d'accélérer les progrès de l'éducation".

Le Directeur des Relex fit ensuite remarquer qu'il était tout à fait juste de laisser une chance de succès égale à tous et que,

dans un avenir prochain, il faudrait en venir à l'éducation gratuite pour tous, indépendamment du sexe, de la race ou de la religion.

"C'est un fait reconnu, poursuivit-il. Il y a eu et il existe encore aujourd'hui une certaine forme de discrimination qui s'appuie non sur le talent, mais sur l'argent." Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas de brûler les étapes, ce n'est d'ailleurs pas, comme il le souligna, dans la mentalité toute conservatrice du Québec. "Il existe un système de prêts et de bourses du gouvernement provincial, mais l'étudiant qui doit lui-même défrayer le coût de ses études — et c'est le cas de la majorité — même avec l'argent qu'il a réussi à économiser durant la période de vacances, doit continuer à travailler sur semaine; et lorsque l'on connaît les exigences académiques, il est facile de concevoir que tous ne peuvent pas arriver."

M. Robert a ensuite parlé de la situation du professeur. Il a démontré que les conditions de travail et les salaires étaient à coup sûr la principale cause du départ de nombreux professeurs de carrière. "Le problème majeur de l'éducation chez nous est assurément celui de l'argent; il nous faut plus d'argent". Avec un humour qui avait quelque chose de sarcastique, il répéta ces mots: "De l'Argent!". Il souligna ensuite l'importance d'une équitable rétribution de nos professeurs et aussi la nécessité, si l'on espère compter sur un personnel enseignant de qualité. "Il est en effet fort difficile, continua-t-il, pour un universitaire de continuer dans sa carrière de professeur lorsqu'il s'aperçoit qu'on se moque de lui en ne lui versant qu'un salaire à peine suffisant pour assurer sa subsistance minima."

Pour finir, M. Robert parla de la présence de l'élément féminin sur nos campus, soulignant

que près d'un quart de la population universitaire était féminin. "L'enseignement supérieur, autrefois l'apanage des mâles, est maintenant partagé par la population féminine. Nous ne croyons pas que l'intelligence ait quelque relation avec le sexe, et nous ne croyons pas qu'il faille écarter les femmes de l'Université sous toutes sortes de prétextes."

Une période de questions suivit, où au point de vue étudiant vint se joindre celui des professionnels et industriels présents. Les questions furent celles prévues: nos pères, et toutes les générations qui nous précéderent se sont instruits, même sans argent; les professeurs ont toujours été mal payés et jamais l'université n'a cessé d'exister; est-ce que vraiment l'instruction remplace le talent? Est-ce que vraiment nous, les étudiants de ce jour, sommes tant à plaindre? Michel Robert énonça alors le but profond de toute la campagne de l'éducation: Le système actuel

fonctionne, évidemment. Les étudiants actuels ne meurent pas tout-à-fait d'inanition, encore des professeurs ont assez de culot pour se changer en secrétaire. Le système actuel fonctionne, mais il pourrait fonctionner mieux; ce n'est pas parce que l'on agonise depuis cent cinquante ans qu'on est obligé d'agoniser éternellement. Le travail de la campagne d'éducation n'est pas dirigé pour notre profit actuel: quand les changements s'effectueront, si changements se produisent, nous serons partis de l'université. Le travail accompli l'est pour l'avenir, pour les générations montantes, et pour tout l'équilibre de la société québécoise.

MÉDECIN

au service des étudiants

Le Dr Ruben Lévesque, médecin des étudiants, recevra à son bureau au local 704 du Centre Social, RE. 8-9616, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, de midi à 1 heure et sur rendez-vous à 1003 est, boulevard St-Joseph, VI. 4-3321.

«LE QUARTIER LATIN»

EN

1938

était dirigé par ANDRÉ DUSSAULT et JEAN VALLERAND; vers mars 1939 ANDRÉ DUSSAULT se fit remplacer par ROGER BEAULIEU. Les principaux collaborateurs: DANIEL JOHNSON, JACQUES LÉGER, VIANNEY DÉCARIE, HENRI-PAUL PÉLADEAU, SIMON L'ANGLAIS, JEAN BRUNELLE, ROGER CHAPUT, LAURENT ARCHAMBAULT, MARCEL CORDEAU, MARCEL RAYMOND, ANDRÉ BACHAND, PIERRE H. BEAUDOIN, JACQUES MELANÇON, BERNARD FORTIN, LIONEL LAFLEUR, MARCEL CARON, YVES GOUBOUT, MARCEL CÔTÉ, ROBERT LETENDRE et ROGER ROLLAND. Des noms déjà bien connus en 1959. Et DANIEL JOHNSON occupait la présidence de l'A.G. E.U.M. en 1938.

En 1959, comme en 1938,

"Le Quartier Latin" est imprimé par

LA PATRIE



La vie a ses bons moments...

prendre une **MOLSON** c'est agréable

La bière de chez nous